Municipalité de
Lac-aux-Sables

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité qu'il y aura **séance extraordinaire mardi le 6 février 2024** à 19 heures, à la salle municipale, au 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables.

Le projet d'ordre du jour de la séance est le suivant :

1 **Administration de la municipalité**
- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2 Trésorerie
- 2.1 Règlement no 2024-606 – Décrétant des travaux de réhabilitation de différents chemins municipaux à la suite de sinistres naturels - Avis de motion et dépôt

3 Transport, Hygiène du milieu et Environnement
- 3.1 Chemin de la Batiscan - Analyse géotechnique - Contrat
- 3.2 Chemin de la Batiscan - Travaux temporaires - Appel d'offres

4 Autres sujets
- 4.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 4.2 Levée de l'assemblée

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 2 février 2024.

M. Perron, OMA.

Madame Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière

Municipalité de
Lac-aux-Sables

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-aux-Sables, certifie avoir affiché sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, j'ai émis le présent certificat ce 2 février 2024.

Manuella Perron, OMA
Directrice générale et Greffière-trésorière